

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer  
Classe des Sciences Morales et Politiques, N.S., XLII-2, Bruxelles, 1972

LE PRINCE PHILIPPE  
DE BELGIQUE,  
COMTE DE FLANDRE  
(1837-1905)

PAR

Albert DUCHESNE

Associé de l'Académie

Conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire

85 F

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen  
Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.R., XLII-2, Brussel, 1972

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer  
Classe des Sciences Morales et Politiques, N.S., XLII-2, Bruxelles, 1972

LE PRINCE PHILIPPE  
DE BELGIQUE,  
COMTE DE FLANDRE  
(1837-1905)

PAR

Albert DUCHESNE

Associé de l'Académie

Conservateur au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen  
Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen, N.R., XLII-2, Brussel, 1972

Mémoire présenté à la Séance du 16 mai 1972

D/1972/0149/10

## RÉSUMÉ

Du frère puîné du roi LÉOPOLD II, on connaît généralement la bibliophilie, l'amour de la vie de famille, le rôle plus spectaculaire aussi d'inspecteur général de la cavalerie. Tout autant que sa surdité, des dispositions naturelles propres au caractère du prince contribuèrent à l'emprisonner dans des activités à peu près uniquement représentatives.

De son intérêt fort relatif pour les préoccupations expansionnistes de LÉOPOLD I<sup>r</sup>, son père, ou pour celles combien plus concrètes de son frère, tout témoignage faisait, croyons-nous, jusqu'ici défaut.

Il a paru d'autant plus urgent — dans la perspective de la prochaine sortie de presse du VII<sup>e</sup> tome de la *Biographie Belge d'Outre-Mer* — de rassembler certains éléments de la correspondance du frère de LÉOPOLD II qui sont de nature à mieux éclairer sa manière de penser et d'agir en face des projets et des réalisations d'autres membres de la Dynastie.

## SAMENVATTING

Van de jongste broer van LEOPOLD II, weet men over 't algemeen enkel dat hij biblioefiel was, sterk van het familieleven hield, en de meer opvallende rol speelde van Inspecteur-generaal der Cavalerie. Zowel zijn hardhorigheid, als zijn natuurlijke aanleg, droegen er toe bij hem op te sluiten in bijna uitsluitend representatieve activiteiten.

Over zijn zeer beperkte belangstelling voor de expansionistische plannen van LEOPOLD I, zijn vader, of voor de zoveel meer concrete van zijn broer, ontbrak naar wij menen, tot nog toe elk getuigenis.

Zoveel te dringender leek het dus — met het oog op Boek VII van de *Belgische Overzeese Biografie*, dat in voorbereiding is — enkele gegevens te verzamelen uit de briefwisseling van de broeder van LEOPOLD II, die van aard zijn om beter zijn manier van denken en handelen, tegenover de plannen en verwezenlijkingen van andere leden der Dynastie te belichten.

C'est avec une curiosité teintée d'un peu d'appréhension que nous avouons avoir abordé ce travail. Quel rôle précis le fils cadet de LÉOPOLD I<sup>e</sup> avait-il joué dans la genèse de l'œuvre expansionniste de la Dynastie? Quelles avaient été ses réactions devant des tentatives pour lesquelles son père et le duc de Brabant, son frère aîné, s'étaient à des degrés assez divers intéressés, voire enthousiasmés? Comment le comte de Flandre s'était-il en particulier comporté lorsque le rêve de LÉOPOLD II avait commencé à prendre forme en Afrique centrale, entraînant le concours de Belges de plus en plus nombreux après avoir sollicité le patronage de membres de certaines familles régnantes? Ou bien fallait-il se résigner à conserver de lui cette sorte d'imagerie simplifiée à l'extrême qui représente le prince Philippe, au demeurant bon époux et excellent père de famille, chassant dans son domaine ardennais des Amerois quand il ne se trouve pas dans la bibliothèque de son hôtel, qu'il quitte parfois pour se promener bourgeoisement du côté de l'avenue Louise et du bois de la Cambre?

A considérer, d'autre part, la lithographie si connue de Ch. Baugniet qui représente vers 1847 le comte de Flandre, en uniforme d'officier des Guides, entre sa jeune sœur Charlotte et son frère aîné, le duc de Brabant qui a revêtu la tunique des Grenadiers, l'historien ne peut pas ne pas être frappé par la similitude de certains traits de caractère et la divergence d'autres. A côté de LÉOPOLD II et de la future impératrice du Mexique, qui ont tous deux la plus haute idée du rôle qu'ils sont appelés à jouer et le désir de trouver à leur activité des limites plus larges que celles où ils sont nés, le prince Philippe suscite nombre de questions. Dans quelle mesure la formation du caractère, la préparation à un rôle provisoire de second plan, la surdité précoce, le destin dramatique de sa sœur ont-ils contribué à créer chez lui ce que Charlotte jugera sévèrement un jour — car c'est l'antithèse de

sa propre ambition — « sa crainte de devoir faire quelque chose » (1)?

Dans quelle mesure pareille affirmation, émise quarante ans avant le décès du prince, se trouve-t-elle soit contredite soit plus ou moins justifiée par nos investigations? De propos délibéré mais sans pouvoir l'ignorer entièrement, celles-ci ont négligé une certaine littérature de circonstance, pour ne pas dire officielle (2). Plus malaisé, mais combien plus instructif sera le bilan de la patiente recherche et de l'analyse de correspondances personnelles, qu'elles proviennent de l'intéressé ou lui soient adressées en des circonstances bien précises: lettres dont une petite partie ont été publiées ci et là, sous forme d'extraits, mais dont la plupart sont encore inconnues (3).

Sur l'enfance de Philippe comme sur celle de ses frère et sœur, on possède des témoignages, en particulier celui de leur mère, la reine Louise-Marie, sous la forme de billets à Marie-Amélie, épouse puis veuve de LOUIS-PHILIPPE, ses propres parents. Dans cette spirituelle chronique de la vie familiale aux palais de Laeken et de Bruxelles, où fourmillent les portraits et les descrip-

(1) Lettre à sa grand'mère, l'ex-reine Marie-Amélie, veuve de Louis-Philippe, 31 janvier 1864 (H. de Reinach Foussemagne, *Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique*, pp. 140-141, Paris 1925).

(2) À propos, par exemple, du décès ou de l'anniversaire de la mort du comte de Flandre le 17 novembre 1905 et de son épouse, la mère du roi Albert, en 1912. Citons en particulier *L'Illustration Belge publiée à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de notre indépendance nationale*, n° 34 (26 novembre 1905), pp. 283-290; E. MONTHAYE et A. GERMAIN, *Notre Dynastie*, pp. 217-247 (Bruxelles 1910); H. DE REINACH FOUSSEMAGNE, *Madame la Comtesse de Flandre* (Paris, s.a.); Maria BIERMÉ, *La vie d'une princesse. Marie de Hohenzollern, comtesse de Flandre* (Bruxelles-Paris, 1914).

(3) Parmi ces correspondances inédites, il faut surtout citer celles que conservent les archives du Palais du Roi à Bruxelles (P.R.B.). Notre confrère E. VANDEWOUDTE, dans la notice qu'il a consacrée aux *Archives royales à Bruxelles* (revue *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XXXVIII, n° 3-4, 1967), soulignait déjà que la correspondance du comte de Flandre y dénombrée par lui était en général « strictement personnelle ». Il a poussé l'amabilité jusqu'à rédiger la note qu'on lira d'autre part et à nous procurer des photocopies de lettres fort suggestives. — Notre gratitude va également à la veuve du peintre et écrivain Louis WILMET. Avec celui-ci, elle avait été l'hôte au château de Tourronde en Haute-Savoie de la duchesse de Vendôme, née princesse Henriette de Belgique, qui lui avait permis d'établir une sorte d'inventaire des milliers de lettres qu'elle tenait en partie de ses parents, le comte et la comtesse de Flandre, et de rédiger *Le Comte de Flandre Père du Roi Albert* dont les 112 premières pages étaient imprimées aux éditions Dupuis à Marcinelle lors de l'invasion de mai 1940. A défaut de pouvoir nous communiquer le texte original qu'il faut considérer comme perdu, Madame WILMET a bien voulu nous prêter l'exemplaire unique des épreuves d'imprimerie citées plus haut.

tions pris sur le vif, prélevons quelques passages inédits. Il y est question de LÉOPOLD, qui a deux ans et demi, et de Philippe âgé de six mois (ils ne porteront les titres de duc de Brabant et de comte de Flandre qu'à partir de 1840), dans la première lettre:

LÉOPOLD ... gagne beaucoup en intelligence. Les airs prétentieux qu'il prend avec son frère et la condescendance presque méprisante avec laquelle il descend de sa grandeur pour se mettre à la portée du cadet vous amuseraient bien. Il lui transmet, avec la plus plaisante dignité du monde les défenses et les ordres qu'il reçoit lui-même et ne lui permet que fort peu de choses, pour son bien, naturellement. Quand il en parle familièrement, il dit toujours: Ce pauvre petit ou mon pitri frère (*sic*), mais devant les étrangers il dit avec pompe: Le prince Philippe; il se fait appeler lui-même: Le Prince royal...

Sept mois plus tard, Louise-Marie écrit à son père:

Je vous inclus une petite lettre du Grand Prince. Elle est bien griffonnée parce que nous n'aimons pas à nous laisser guider la main et que nous voudrions écrire seul... Philippe aussi aurait écrit si la chose eût été possible. Malheureusement il n'y a nul moyen de lui tenir la main; il ne permet pas seulement qu'on la lui touche, et c'est le seul point sur lequel il n'entende pas raison. Du reste, il est bien bon et doux; je m'occupe de le rendre moins timide pour l'époque de notre bienheureux voyage à Paris...

Et huit autres mois après:

Philippe aime aussi beaucoup à jouer, il est beaucoup plus facile à contenter. En général, il est plus doux, plus affectueux, plus humble et moins jaloux que son frère...

Mais, en avril 1839, l'année qui précède la naissance de la princesse Charlotte, la Reine doit admettre que

Philippe devient très drôle et très personne (*sic*). Il ne reconnaît aucunement la suprématie de Léopold et ne tolère aucune infraction à ce qu'il croit être ses droits... (4).

Au point de départ, LÉOPOLD I<sup>e</sup> semble avoir établi peu de distinction entre ses fils. Que l'aîné rappelât plutôt certains Cobourg et l'autre davantage la famille d'Orléans et en particu-

(4) Il s'agit de lettres datées respectivement des 4 octobre 1837, 29 avril et 30 décembre 1838, et 4 avril 1839. Elles faisaient partie des archives familiales de la duchesse de Vendôme, qui s'étaient enrichies de celles de la princesse Charles de Hohenzollern-Sigmaringen, née Joséphine de Belgique, lorsque, devenue veuve, elle prit l'habit de moniale bénédictine. Elles ont été publiées par L. WILMET, *op. cit.*, pp. 39 à 41.

lier son oncle le duc de Nemours, ne pouvait en rien diminuer l'angoisse de parents qui déjà avaient perdu en 1834 leur premier-né (5), le deuxième restant assez « maigrichon » comme le déplorait sa mère. Encore après la disparition prématurée de celle-ci, dont la santé avait été minée par une tuberculose dont a pu hériter le duc de Brabant, l'intérêt du pays et de la dynastie exigeait que toutes les éventualités fussent envisagées... Non essentiellement différente fut l'instruction réservée aux deux princes qui eurent les mêmes maîtres et les mêmes leçons, sous la surveillance de la Reine à qui LÉOPOLD I<sup>er</sup> communiquait de fort strictes directives.

Identiques furent aussi leurs premiers contacts avec la population. Le 6 mai 1844, ils assistèrent à la pose de la première pierre de l'Entrepôt de Bruxelles et, le 2 juillet suivant, à une cérémonie analogue à Gand. La même année, tous deux posèrent gravement et dans la plus réelle égalité, une brique commémorative au grand sas de navigation de Nieuport où l'écluse fut baptisée 's Gravensas à cause du comte de Flandre, parrain de l'ouvrage (6).

La mer? Les deux frères, dont une disposition royale du 16 décembre 1846 avait fait des sous-lieutenants, l'un à l'infanterie, le cadet à la cavalerie, lui manifestaient une nette préférence. On connaît, au Musée de l'Armée, les admirables réductions de bateaux dont certaines furent fort tôt mises entre leurs mains (7). Philippe, qui adorait Ostende où survivait le souvenir de sa très chère mère, semble avoir éprouvé alors la fierté de porter un titre qui faisait de lui le lointain successeur de ces comtes de Flandre dont les flottilles avaient jadis sillonné les mers.

Quoi qu'il en soit, c'est lui que le Roi désigne pour assumer la présidence d'honneur d'une commission mixte qui vient d'être instituée le 1<sup>er</sup> juillet 1855 aux fins d'examiner les solutions à apporter aux problèmes de la marine. Fallait-il à la Belgique une

(5) Le prince Louis-Philippe-Léopold-Victor-Ernest (« Babochon »), décédé le 16 mai 1834.

(6) M. SCHWEISTHAL, *Son Altesse Royale Philippe comte de Flandre, Essai biographique*, dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXII, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons, p. 12 (Bruxelles 1908).

(7) A. DUCHESNE, *Un jouet du roi Léopold II enfant*, dans la revue *La Belgique militaire*, CV, n° 4, 1961, p. 14.

flotte de guerre? Dans l'affirmative, les quelques éléments que nous possédions pouvaient-ils lui être utiles dans l'état où ils se trouvaient: sous l'angle de la défense du pays, mais également des intérêts du commerce, de la pêche, de la navigation? Nous devons préciser qu'en choisissant son fils cadet, dont il est porté à vanter davantage l'intelligence que celle du futur LÉOPOLD II, le Souverain a dû tenir compte de la fort longue absence de ce dernier qui, de l'Orient, ne rentrera à Bruxelles que le 28 août (8).

Au sein de la commission précitée, que préside un parlementaire, le comte de Renesse Breidbach, le secrétaire est un certain Alexis-Henri BRIALMONT, le futur général, alors capitaine. Au cours de la première séance, le 25 octobre, celui-ci proposa en ces termes de nouer des relations avec des régions non encore explorées par les négociants des autres pays:

Nous aurions ainsi, dans quelques-unes de ces contrées, l'avantage du premier occupant. Il en existe encore de très avantageuses à exploiter. La côte d'Afrique est de ce nombre, mais si nous n'y prenons garde, nous y serons bientôt devancés par la Prusse et par l'Allemagne qui commencent à sentir vivement la nécessité de créer de nouveaux débouchés (...).

(...) Ceux qui n'auront pas assez d'intelligence et d'initiative pour se créer à temps des moyens d'exportation seront débordés et finiront par éprouver des crises mortelles pour leur industrie (...) (9).

---

(8) E.A. JACOBS, *Le premier voyage du futur Léopold II en Orient, 1854-1855*, dans *L'expansion belge sous Léopold I<sup>er</sup> (1831-1865). Recueil d'études publié par l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer* (Bruxelles 1965), pp. 689-718.

(9) P. CROKAERT, *Brialmont. Eloge et Mémoires*, pp. 400-401. L'occasion est trop favorable, on s'en excuse, pour ne pas préciser quelques points au sujet de cet ouvrage. Le manuscrit de ces « mémoires » et les documents qui y sont joints furent confiés par le général, avant son décès en 1903, à l'une de ses nièces, Clémentine Mols (Mme Meeus), qui les remit au fidèle collaborateur de Brialmont, Léon Chomé, directeur de *La Belgique militaire*. Déjà en janvier 1905, ce dernier en faisait paraître des extraits dans le journal bruxellois *Le Soir*, sous le titre: *Le Roi, Brialmont et la question coloniale*. Après la disparition de Chomé en 1911, sa veuve vendit le tout à Paul Crokaert qui n'eut guère à rédiger, pour sa volumineuse publication de 1925, qu'une longue préface qu'il intitula « Eloge de Brialmont » (renseignements dus à feu Louis Leconte, conservateur en chef du Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, M.R.A.). La rédaction par Brialmont de ses propres « mémoires » dut être à ce point tardive que l'auteur y a inséré nombre d'erreurs et fait la preuve de singulières omissions; exemples: la commission d'octobre 1855 ne s'est pas réunie « sous la présidence du comte de Flandre » (p. 400); ce n'est pas en 1864 mais en 1859-60 que Léopold I<sup>er</sup> chercha « à faire concourir deux bataillons belges à l'expédition des Anglais et des Français en Chine » (p. 401), etc. — En 1951,

Le rapport de la commission, qui porte la date du 7 février 1856, fut diffusé par le *Moniteur belge* des 26 et 27 mai suivant. Par sept voix contre deux, la conclusion théorique fut acquise qu'il était indispensable de créer « pour la protection du commerce et pour la défense de l'Escaut, quatre corvettes, cinq goëlettes mixtes à hélice et six canonnières à hélice » (10). Jean-Baptiste COOMANS, dont les tendances politiques sont connues, fut un des seuls à repousser cette opinion. Si l'on en croit un extrait du *Journal de Liège* du début de novembre 1855, c'est en pleine réunion de la commission précitée que ses critiques des projets du duc de Brabant en matière de lignes de navigation, voire de comptoirs belges outre-mer, lui auraient valu cette apostrophe du comte de Flandre:

Monsieur, puisqu'on a débité tant de bêtises sur mon frère dans *L'Emancipation*, il eût fallu y mettre au moins un peu d'esprit (11).

Le propos, s'il a été tenu, prouverait que le prince Philippe a assisté au minimum à l'une des séances de la commission en cause et que, dans ce cas, sa présence n'a pas été uniquement d'ordre honorifique ou représentative. Mais, de cela, nous avouons n'avoir nulle preuve.

---

P. CROKAERT, déformant quelque peu le texte de Brialmont, prêtait à celui-ci (dès 1855) le mérite d'avoir en quelque sorte prédit: « il faut veiller à atteindre le plus tôt possible l'embouchure du Zaïre, la côte de Guinée, la côte d'Afrique », si bien que le duc de Brabant devenu Léopold II, « qui avait la mémoire bonne », n'avait eu en 1876 qu'à jeter « son dévolu sur ce point de la terre qui lui avait été indiqué, d'un index impératif, par Brialmont dans la commission de 1855 » (*La grande figure du Lieutenant Général Brialmont*, conférence du 20 mai 1951 publiée dans *Association patriotique d'Entr'aide des membres de l'Ordre de Léopold II*, Bruxelles 1951, pp. 19-20).

(10) P. CROKAERT, *op. cit.*, p. 400. Fort curieusement, l'historien sérieux de notre marine que fut L. LECONTE — distraction d'un moment ou inversion de fiches? — a donné de cette réunion et des conclusions théoriques qu'on en tira, une seconde version qu'il place trente ans plus tard: « Notons qu'en 1885, sur l'ordre de Léopold II, une commission spéciale, présidée par le comte de Flandre, fut chargée d'étudier les possibilités de rétablir la Marine militaire; le Roi réalisait alors ses grandioses projets de colonisation, l'appui de navires eût été salutaire. Brialmont fut le rapporteur de ce comité qui conclut à la nécessité de 4 corvettes, 5 goëlettes mixtes à hélice et 6 canonnières à hélice pour protéger le commerce et assurer la défense de l'Escaut. Mais on étouffa les suggestions, on ne voulut rien faire! » (*Les Ancêtres de notre Force Navale*, p. 275, Bruxelles 1952).

(11) L. LECONTE, *op. cit.*, p. 232, note 1. Sur J.B. Coomans, parlementaire et journaliste, on a beaucoup écrit. Il collaborait à une série d'organes de presse d'expression flamande mais surtout française, en particulier *Le Journal de Bruxelles* et *L'Emancipation*, d'opinion catholique. Cfr. H. CORIJN, *Een groot Belg. J.B. Coomans*, in *Het Leger. De Natie*, 15 sept. 1948, p. 24.

De l'intérêt du comte de Flandre pour cette cause, certains indices peuvent être relevés mais ils ne peuvent être dissociés des préoccupations de LÉOPOLD I<sup>r</sup> que l'on sait partagées de plus en plus, avec tant de richesse verbale et littéraire, par l'aîné de ses fils. Que le steamer *Belgique* ait été bénier en grande pompe, à Anvers, en présence de Philippe, le 15 décembre 1855, prouve d'autant moins que c'est à son frère LÉOPOLD que les membres directeurs de la compagnie constructrice avaient offert la maquette le 10 novembre précédent (12).

Du 10 septembre 1859 est datée une lettre qui, destinée au général baron Chazal, révèle un certain nombre de faits inconnus jusqu'il y a peu (13). Depuis l'année précédente, le comte de Flandre, qui a été promu général-major le 21 juillet 1855 et commandant honoraire du régiment des Guides le 11 septembre suivant, est devenu président d'un conseil secret de défense pour examiner les mesures à prendre à Anvers, élevée au rang de réduit national en cas d'invasion du territoire. Le Roi, qui tient à lui confier des responsabilités réelles dans des buts qu'il est aisé de deviner, ouvre ainsi à son fils cadet des contacts avec le personnel dirigeant de la nation. ROGIER, FRÈRE-ORBAN sont du nombre et, bien entendu, CHAZAL, le conseiller le plus écouté du Souverain (14). Or, la question d'une participation de militaires belges à l'expédition franco-britannique en Chine, évoquée tour à tour par LÉOPOLD I<sup>r</sup> avec le ministre de France à Bruxelles puis avec NAPOLÉON III lui-même en septembre 1859 à Biarritz, semble mûre pour des pourparlers par voie diplomatique avec les Anglais (15).

Le prince Philippe est précisément à Balmoral l'hôte de sa cousine qui l'aime beaucoup, la reine Victoria et du mari de celle-ci, le prince-consort Albert, qui est aussi son propre cousin.

(12) L. LECONTE, *op. cit.*, pp. 219 (note 1) et 220.

(13) A. DUCHESNE, *Une lettre inconnue du comte de Flandre. Souvenir du projet d'expédition belge en Chine en 1859-1860*, dans *Carnet de la Fourragère*, XII, n° 8 (décembre 1957), pp. 634-639.

(14) A. DUCHESNE, *La pensée expansionniste du duc de Brabant à travers sa correspondance avec le général Chazal, ministre de la Guerre (1859-1861)*, dans *L'expansion belge sous Léopold I<sup>r</sup>*, recueil déjà cité, pp. 741-767, et aussi L. LECONTE, *Le lieutenant général baron Chazal, ministre de la Guerre*, dans *Carnet de la Fourragère*, XI, n° 3 (septembre 1954), pp. 190-220.

(15) J. GARSOU, *Léopold I<sup>r</sup>, le duc de Brabant et la Chine (1859-1860)*, dans les *Archives diplomatiques et consulaires de Bâle*, 1937.

Une lettre de Chazal, malheureusement perdue, l'y atteint. La réponse du comte de Flandre que voici permet à tout le moins de déceler la mission dont il s'est chargé ou a été chargé là-bas:

L'Angleterre et la France vont en effet venger l'injure qu'elles viennent de recevoir en Chine; j'aurais beaucoup désiré pouvoir vous répondre que nous pourrions faire partie d'une expédition de ce genre qui nous ferait tant de bien sous tous les rapports et qui forcerait la Belgique, malgré les déclarations en section centrale du ministre de la Guerre [le général BERTEN], de créer une marine.

Ayant eu la même idée que vous, j'en ai aussitôt parlé ici (...), on m'a remercié de nos bonnes intentions mais en me disant qu'on ne pouvait pas même proposer cela au cabinet qui le prendrait comme une injure, et que cela nous ferait plus de mal que de bien. Je crains, mon cher Général, que nous devions remettre nos projets de côté et attendre une meilleure occasion de les reproduire... (16).

L'on aimerait savoir dans quelle mesure l'auteur de cette réponse a effectué une démarche spontanée qu'il savait concorder avec les vues de LÉOPOLD I<sup>r</sup>, et si pareille démarche — avec un objectif aussi précis, — correspondait bien à sa conviction personnelle? La fin du premier paragraphe et le début du second permettent peu de doute à cet égard, mais la conclusion ne s'écarte guère d'une sorte de facile conseil de résignation! Comment interpréter ce passage?

Que le comte de Flandre soit au courant des projets royaux en cette matière, ne fait aucun doute (17). La rareté relative des correspondances retrouvées du prince doit nous rendre d'autant plus prudent que cet autre billet à CHAZAL a été, lui aussi, retrouvé il n'y a guère. Il date du 26 décembre 1860, au moment où LÉOPOLD I<sup>r</sup> et le prince héritier sont décidés à faire explorer — au profit de la Belgique comme au leur, — certains archipels du Pacifique par un ingénieur des mines accompagné d'un officier.

(16) Archives du M.R.A., fonds général Chazal. Confirmation du refus des premières autorités anglaises contactées se trouve dans une lettre écrite, le 24 janvier 1860, par notre ministre à Londres, S. van de Weyer au duc de Brabant: « ... la coopération militaire de la Belgique ne rencontrait aucune faveur en Angleterre » (P. CROKAERT, *op. cit.*, p. 408).

(17) La bibliothèque de Léopold I<sup>r</sup> ayant enrichi en 1866 celle que se constitua le prince Philippe, il est difficile de tirer argument de l'existence, parmi les milliers de livres et brochures que celui-ci léguera à la Bibliothèque royale de Belgique, d'un certain nombre relatifs à des projets d'expansion nationale outre-mer (exemple: *Projet pour la formation d'une colonie belge à la Nouvelle Zélande* par Ch. BARRE, comte de La Garde, Paris, 1840).

cier de la Marine royale. Sert-il simplement de secrétaire à son père le fils cadet qui écrit à CHAZAL:

Le Roi me charge de vous prier de trouver le plus tôt possible un officier qui pourrait aller aux Nouvelles Hébrides en qualité de Commissaire (...). Il serait fâcheux d'y envoyer M. Van Haverbeke qui pourrait être plus utile ici, mais je vous citerai deux jeunes officiers actifs, intelligents, sachant l'anglais et qui, je crois, ne sont pas mariés (...). Ce sont MM. SINKEL et MICHEL, tous deux lieutenants de vaisseau (18) ?

Nous apparaît ici, tout comme dans la démarche du prince à Londres en septembre 1859, l'une de ses qualités — au service, bien sûr, de ce que le pays et son père attendent de lui, — une certaine habileté manœuvrière, le désir de bien faire, de proposer une solution sans s'obstiner à vouloir l'imposer à tout prix!...

Nous n'irons pas, car cela paraît contraire à une certaine vérité, jusqu'à prétendre que, en ce domaine en tout cas, les initiatives viennent de Philippe lui-même, ce qui le distingue foncièrement de son aîné. Le comte de Flandre, en un certain sens, est disponible; il attend des autres qu'ils lui assignent des tâches en conformité avec ses tendances, son caractère et ses goûts. Le Roi, le tout premier, les étudie.

Au physique, se sont vérifiées les remarques que la reine Louise-Marie avait glissées, sous la forme de notes amusantes, dans des messages à ses parents. Lors d'un bal donné en octobre 1848, elle avait observé ses fils:

LÉOPOLD et PHILIPPE n'étaient pas mal en frac, PHILIPPE surtout. Il embellit beaucoup. S'il n'avait pas toujours sa grande et vilaine bouche, il serait mieux que son frère (...). Léopold ressemble beaucoup au duc de Cobourg son oncle (19).

Et, au bal du nouvel an dont elle ne verrait pas les derniers mois, la souveraine, déplorant que « Léo a un nez terrible », écrivait de son frère:

On trouve généralement qu'il embellit beaucoup, et je suis assez portée à croire qu'il sera mieux que son frère (...) (20).

(18) A. DUCHESNE, *A propos des souvenirs d'un grand marin, Achille-Jules Michel, au Musée royal de l'Armée*, dans *Revue belge d'Histoire militaire*, XIX, n° 2 (juin 1971), pp. 164 et suiv.

(19) H. D'URSEL, *La Cour de Belgique et la Cour de France de 1832 à 1850. Lettres intimes de Louise-Marie*, p. 289 (Paris, 1933). La comparaison ne peut viser que feu le duc Ernest I<sup>er</sup> de Saxe-Cobourg et Gotha (1784-1844).

(20) *Ibidem*, p. 290 (lettre du 10 janvier 1850).

C'est devenu l'imposant cavalier que l'on peut voir au centre de l'une des planches coloriées que H. HENDRICKX a consacrées à décrire notre armée du règne finissant de LÉOPOLD I<sup>er</sup>. De celui-ci, il a hérité la passion de la chasse (21) et l'amour des beaux livres (22). Moins féru que son frère de voyages à l'étranger qu'il accepte cependant comme des missions tantôt d'ordre national tantôt d'intérêt surtout dynastique, il partage avec lui le souci de parfaire ses connaissances géographiques et aussi artistiques (23). Assez tôt, semble-t-il, le comte de Flandre sera traité médicalement pour les oreilles, ce qu'à tort ou à raison on rattachera plus tard aux conditions qui faisaient des chambres et salons du château de Laeken, des endroits où alternaient brusquement la chaleur et le froid... En 1862 déjà le ministre VANDENPEEREBOOM constatait les ravages d'une surdité croissante... (24). Celle-ci n'avait pas été sans dicter à des diplomates étrangers à Bruxelles des affirmations curieuses telles le renoncement du prince au mariage et son refus de répondre à toute occasion qui lui serait offerte de jouer un rôle actif dans d'autres pays ou même le sien (25).

En 1862 déjà, le nom du fils puîné de LÉOPOLD I<sup>er</sup> avait été mis en avant comme celui du souverain possible de deux pays au moins. D'une part, le roi Othon de Grèce avait dû abdiquer le trône de Grèce qu'avait refusé en 1825 le prince LÉOPOLD DE SAXE-COBOURG, et certaines démarches pour le remplacer furent entreprises jusqu'au palais de Bruxelles (26). Le 6 février de la même année, Charles ROGIER recevait — sous la forme de lettres de don Juan VAN HALEN, autre chef des insurgés belges de 1830

(21) E. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 225.

(22) P. AVICENNE, *Le service belge des échanges internationaux*, dans la *Revue de Sociologie* (U.L.B.), n° 2, 1964, p. 439. Le prince fut, à Paris en 1867, signataire de la « Convention des Princes » pour la mise en commun des chercheurs et des savants du monde entier.

(23) Nous n'avons à évoquer ici ni les visites de Philippe aux trésors d'art d'Italie, ni ceux qu'il accumula dans son palais de la rue de la Régence ni le mécénat qu'il pratiqua fort largement jusqu'à son décès.

(24) Mémoires inédits: *Notes et Souvenirs*, manuscrit n° 2881 de la bibliothèque de l'Université de Gand, t. I. Une allusion aux soins pour l'ouïe apparaît dans une des lettres de juillet 1861 publiées par L. WILMET, *op. cit.*, p. 69.

(25) J. GARSOU, *Les débuts d'un grand règne* (ouvrage inspiré en partie par les mémoires de VANDENPEEREBOOM), t. II, p. 53 (Bruxelles 1931).

(26) En 1850 déjà, le diplomate belge E. BLONDEEL soulignait que « le roi Othon n'a point d'héritier » et parlait des « éventualités de l'avenir » (A. DUCHESNE, *Le consul Blondeel en Abyssinie*, p. 54, Bruxelles, 1953).

— l'écho de bruits précis: le trône du Mexique, relevé longtemps après la tentative impériale d'Iturbide, serait occupé par LÉOPOLDINE, la fille de Don PEDRO qui régnait au Brésil, dès qu'elle aurait épousé PHILIPPE DE FLANDRE (27). Après que le sceptre du Mexique eut été — pour leur commun malheur — accepté en 1864 par l'archiduchesse Charlotte et Maximilien, son mari, on prêta à ceux-ci divers projets auxquels le même nom fut rattaché.

Il restera toujours à éclaircir pourquoi le choix du gouvernement de NAPOLÉON III s'est arrêté sur l'archiduc Maximilien plutôt que sur une infinité d'autres candidats dont les noms étaient alors répétés par toutes les bouches, et parmi lesquels il suffira de citer le comte de Flandre (...) (28).

Les nouveaux souverains s'écartent-ils de leur capitale pour un premier et court voyage à l'intérieur, en août 1864, certaines personnes se demandent ce qu'il adviendrait de l'empire s'ils venaient à mourir de maladie ou par suite d'un attentat, mais elles se « consolaient à l'avance en reportant leurs espérances sur le comte de Flandre (...). Et l'auteur d'ajouter, en quittant le domaine des choses possibles pour celui des affirmations sans preuve:

Il était en effet question dans les hautes sphères de l'Intervention d'ériger alors pour lui (le comte de Flandre) le Guatémala en royaume plus ou moins indépendant et, si l'archiduc était mort, le prince n'aurait probablement pas plus reculé que son père, le roi LÉOPOLD I<sup>er</sup>, devant l'héritage sanglant de Maximilien.

Et qu'on ne se récrie pas à l'avance contre les conséquences d'une pareille supposition (...). Je me contente de vous signaler, d'après les témoins oculaires, la continuité et la cordialité de ses relations [du roi des Belges] avec l'empereur Napoléon (...). (Au sujet de leurs entretiens à Vichy en juillet 1864), je suis à même de pouvoir vous donner (...) une nouvelle qui m'est confiée en toute intimité, qui n'a pas encore transpiré (...). Le Roi aurait eu pour but principal de sonder son auguste voisin sur le projet d'ériger en royaume l'ancienne vice-royauté du Guatémala — Guatémala, Yucatan, Honduras, jusqu'à l'isthme de Tehuantepec, — et de mettre le comte de Flandre à la tête de cette nouvelle sou-

(27) Archives générales du Royaume (*A.G.R.*), fonds Rogier, n° 525. La même idée avait plu à Isabelle II d'Espagne au profit de sa fille Marie-Isabelle-Françoise d'Assise qui aurait épousé le prince Philippe (C. BUFFIN, *La tragédie mexicaine*, p. 19, Bruxelles 1924).

(28) E. LEFÈVRE, *Documents officiels recueillis dans la Secrétairerie privée de Maximilien...*, t. I, p. 305 (Bruxelles-Londres 1869).

veraineté. On me laisse supposer que ce projet, bien qu'il sente un peu la diplomatie anglaise, n'a pas été repoussé, mais je ne puis garantir que l'existence des pourparlers (29).

Quelques précisions doivent, nous semble-t-il, être apportées quant au rôle que le frère cadet de l'impératrice Charlotte a joué, de manière active ou passive, en cette affaire du Mexique, dans la genèse en particulier de la « candidature » de Maximilien.

Le 22 novembre 1863, après l'acceptation de principe de celui-ci, le comte de Flandre ne peut s'empêcher d'écrire à son ancien précepteur:

Vous savez que l'archiduc et sa femme sont occupés d'une grande et lointaine entreprise pour laquelle ils ont un enthousiasme que je suis loin de partager (30).

Lors des adieux de mars 1864 à Laeken qui précédèrent d'un mois l'embarquement pour le Mexique, il émet une réflexion plus nette encore au même correspondant:

Nous avions tous le cœur gros en la voyant partir [Charlotte] car on sait quand on se quitte, on ne sait quand on se revoit (31).

En fait, le « bon Philippe », comme s'exprimait volontiers aussi sa cousine Victoria d'Angleterre, était non seulement le frère préféré de la future impératrice, mais aussi un véritable ami pour Maximilien. Jusque dans sa prison de Queretaro, peu avant son exécution en juin 1867, il prierà le diplomate belge F. HOORICKX qui avait réussi à lui parler, de faire connaître à Charles ROGIER que « l'empereur lui avait dit de transmettre une pensée à tous les membres de la Famille royale, surtout à Philippe qui avait toujours été pour lui plus qu'un beau-frère... » (32). Dans ces conditions, il eût été difficile au prince de se soustraire à des

(29) E. LEFÈVRE, *op. cit.*, t. I, pp. 445-447 basées en partie sur Ch. D'HÉRICAULT, *Maximilien et le Mexique. Histoire des derniers mois de l'empire mexicain* (Paris, 1869) et reproduites par T. DELORD, *Histoire du Second Empire*, t. IV (Paris 1873). De ces « rêves fantastiques » de Maximilien lui-même, on trouve un écho dans E.C. CORTI, *Maximilien et Charlotte du Mexique d'après les archives secrètes...*, t. I, pp. 228 et 330-332 (Paris 1927).

(30) L. DE CLOSSET, professeur à l'Université de Liège (M. SCHWEISTHAL, *op. cit.*, pp. 34-35).

(31) *Ibidem*, p. 35.

(32) Archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles (*A.E.B.*), Correspondance Politique, légation de Mexico, 9 juillet 1867. C'est à son beau-frère que Maximilien, par testament, léguera sa montre (*A.E.B.*, copie de la correspondance de Léopold II avec la reine Victoria, aux archives de Windsor).

démarches au sujet d'un projet qui n'avait pas sa faveur, mais que LÉOPOLD I<sup>e</sup> aussi bien que sa fille et son gendre le sollicitaient de faire à l'occasion de ses déplacements auprès de la Cour des Tuileries et à Windsor (33). La charité intensément fraternelle dont il entourera sa malheureuse sœur, après l'effondrement des rêves de celle-ci, d'abord en 1866, en la ramenant de Rome à Miramar, puis en lui prodiguant sa sollicitude dans ses retraites de Tervuren et de Bouchout, n'empêcha jamais le prince de déplorer l'ambition et les susceptibilités qui l'avaient conduite à la catastrophe (34).

Encore que mieux connu, le comportement du comte de Flandre ne fut guère différent lorsque surgit l'affaire dite erronément de la « candidature roumaine ». Elle a débouché sur le refus formel et définitif du prince en février 1866, c'est-à-dire après le décès de son père, mais a commencé plus de dix ans avant.

Il ne nous appartient pas de rappeler ici l'histoire des principautés danubiennes au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut, par contre, mettre en évidence le fait, démontré par une lettre du 19 septembre 1855 d'un fonctionnaire des Affaires étrangères, Léon Arendt, que les hommes politiques moldo-valaques ont très tôt avancé dans les milieux boyards l'idée que la situation des principautés exigeait un prince qui offrît des garanties de sagesse et de capacité à l'époque où la guerre de Crimée ouvrait de nouvelles perspectives, et que le nom du comte de Flandre a été mis en avant à cette occasion (35). En mars 1856, en tout cas, le consul de Belgique à Bucarest, J. Poumay, avertissait Bruxelles que « un prince de chez nous » figurait parmi les personnalités sur lesquelles s'était porté le choix des Roumains. VILAIN XIII<sup>II</sup> avait prié POUAY de déclarer, une fois pour toutes, que notre pays ne désirait pas s'immiscer dans la question danubienne et que

(33) E.C. CORTI, *op. cit.*, t. I, p. 183 et 385, ainsi que A. BLUMBERG, *U.S. Diplomacy and the role of Belgium in Mexico, 1863-1867* (inédit), d'après des rapports du ministre Sanford au secrétaire d'Etat américain Seward en août 1863.

(34) Renvoyons, une fois pour toutes, à l'ouvrage qui reste fondamental de H. DE REINACH FOUSSE MAGNE, *op. cit.*, ainsi qu'à l'édition que nous venons de terminer des lettres de Clotilde de Bassompierre, dame de compagnie de l'impératrice du 1<sup>er</sup> septembre 1867 à fin octobre 1868, sous le titre: *Après le dramatique retour du Mexique. Une année de la vie de l'impératrice Charlotte*, in *Cahiers historiques*, série VII, n° 3, 1972, pp. 85-120.

(35) E. VANDEWOUDE, *Le comte de Flandre et le trône de Roumanie en 1855*, dans la revue *Archives et Bibliothèques de Belgique*, XL, 1969, n° 3-4, p. 465.

LÉOPOLD I<sup>er</sup> ne songeait nullement à un trône pour son fils cadet (36). Ce qui n'empêcha pas un voyage de BLONDEEL dans ces régions — pour ouvrir de nouveaux consulats — de susciter bien des rumeurs, colportées en particulier par la presse allemande, accusant notre compatriote de manœuvrer dans l'intérêt de la Russie au détriment de l'empire turc, et d'intriguer en faveur de l'union des Moldo-Valaques sous le sceptre du comte de Flandre! La façon évasive dont d'autres diplomates répondirent aux questions que l'on posait partout, accrédita « la pensée que le gouvernement belge était secrètement décidé à tirer quelque parti du mouvement public en faveur du prince », d'où un grave incident à Constantinople où BLONDEEL reçut ses passeports en mai 1857 (37).

Une chose est, elle, incontestable. Lorsque l'Assemblée constituante roumaine proclama le comte, en février 1866, souverain des Principautés Unies sous le nom de PHILIPPE I<sup>er</sup>, il refusa cette mission par télégramme, « peu flatté » qu'on eût songé à lui (38) et « sans plus de cérémonie que s'il s'agissait d'une balle de coton » (39).

Ceux qui le connaissaient bien auraient dû se douter de cette décision. Du vivant même de Léopold I<sup>er</sup> et à propos de « l'offre » du trône hellénique en 1863, son refus avait fait blâmer par sa propre sœur, on l'a dit, « sa crainte de devoir faire quelque chose, (car) je ne vois pas la possibilité que, comte de Flandre, il ait la moindre chose à faire (...) » (40).

(36) A. DUCHESNE, *Le consul Blondeel...*, p. 57. Nous y avons traité de la question danubienne dans la seule mesure où le nom de Ed. Bondeel van Cuelebroeck, ministre de Belgique à Constantinople depuis 1849, y fut mêlé à tort ou à raison.

(37) A. DUCHESNE, *op. cit.*, pp. 56-60. A la lumière des documents consultés par nous aux *A.E.B.*, nous ne croyons pas à des instructions du Roi à Blondeel comme incline à le croire Paul HENRY, *L'abdication du prince Cuza et l'avènement de la dynastie des Hohenzollern au trône de Roumanie* (Paris 1930). E. VANDEWOUDE, de son côté, n'a trouvé aucun élément de réponse à cette question aux *A.P.R.* (*op. cit.*, p. 471).

(38) Archives du *Quai d'Orsay* (Paris), le ministre de France à Bruxelles, comte de Comminges-Guitaud après sa rencontre avec Ch. Rogier qui lui avait montré les télégrammes venus de Bucarest les 23 et 24 février 1866 (Correspondance politique, Belgique, volume 56).

(39) Secrétaire du Roi (Léopold II), Jules DEVAUX avait aussitôt mandé aux membres du gouvernement que « Son Altesse Royale est étrangère à ce qui se passe » (*A.G.R.*, fonds Rogier, n° 109). Voir aussi J. GARSOU, *op. cit.*, t. I, p. 33.

(40) H. DE REINACH FOUSSEMAGNE, *op. cit.*, pp. 140-141.

Voilà qui pose un nouveau problème, à partir du moment où la mort du premier roi des Belges fait du comte — non point l'héritier du trône, puisque LÉOPOLD II a un fils depuis 1858, — mais son remplaçant possible à de nombreuses manifestations de la vie publique et nationale.

C'est dans ce domaine qu'apparaissent, pour la première fois et à la lumière de documents peu connus, ce que nous sommes tenté d'appeler provisoirement — entre les deux frères qu'un d'ailleurs une réelle affection, — des germes de malentendus, peut-être une sorte de crainte mutuelle devant des attributions mal définies de nature à engendrer des situations ambiguës.

Venons-en à un premier fait.

Après le décès du baron Vanderlinden d'Hooghvorst, le titre d'inspecteur général des Gardes civiques du royaume étant devenu vacant, le Conseil des ministres proposa, en juillet 1866, de l'offrir au prince Philippe. VANDENPEEREBOOM, auteur de la suggestion, constate alors que

Le Roi ne semble pas trop partisan de cette nomination. Serait-ce la crainte de voir se partager la popularité? (Car alors) (...) le prince sera quelque chose, il se rendra utile; il n'aura pas de tracas. Cette position le rendra populaire (...). Le nouveau chef de la Garde pourrait être acclamé trop par elle dans ces voyages (de joyeuse entrée) et tout l'enthousiasme doit être pour le Roi et la Reine (...) (41).

Le ministre étant reçu à la fin du mois par le comte de Flandre s'entend répondre à ce sujet:

Je ne tiens pas à avoir ce poste. Je désire vivre à l'écart, n'offusquer personne, mais je ne refuse pas d'être utile au pays quand je le puis; dites-moi donc pourquoi je dois accepter (...). Il faudrait des raisons d'utilité très réelle pour me déterminer (...). Parlez-en à Laeken, on y est peu partisan de la mesure (...). Puis (...), surtout parlez au Roi, mais en votre nom (...) (42).

Le 22 décembre 1866, VANDENPEEREBOOM revient à charge, écrivant au Roi pour le prier d'« autoriser le Comte de Flandre à accepter la position d'inspecteur général de la Garde civique ».

(41) J. GARSOU, *op. cit.*, t. I, p. 106.

(42) J. GARSOU, *op. cit.*, t. I, p. 107. VANDENPEEREBOOM a soin de consigner dans ses *Notes et Souvenirs*, déjà cités, que « c'est peut-être bien là — les réticences de Léopold II — le motif de la résistance du Comte »!

Malgré le scepticisme des ministres — « Sa Majesté serait-elle jalouse de la popularité que le titre pourrait donner à son auguste frère? », — une lettre autographe de LÉOPOLD II ne tarda pas à leur parvenir: la proposition venait d'être transmise à Son Altesse Royale. Celle-ci n'y donna pas suite (43).

Lors de l'inauguration du Roi, en décembre de l'année précédente, les « respectueuses et pressantes observations de la part du Conseil des ministres » n'avaient davantage réussi à ce que le nouveau souverain apparût entouré par l'ensemble de sa famille. Non seulement la Reine n'avait à faire ni son entrée avec lui au Parlement ni à siéger à ses côtés pour la prestation de serment, mais le comte de Flandre se trouvait relégué parmi les princes étrangers pendant la cérémonie (44).

Aussi les ministres, VANDENPEEREBOOM en a laissé des témoignages hautement suggestifs, sont-ils prompts à accueillir des confidences qui sont souvent de franches doléances. La surdité du prince Philippe, parfois si opportune pour éviter des réponses trop précises, en d'autres circonstances le pousse à se livrer à des réflexions que d'aucuns consignent avec empressement comme autant d'approbations de leur manière de voir. Ici encore, c'est aux mémoires de VANDENPEEREBOOM qu'il faut se référer en premier lieu. Inquiet de la fiévreuse activité de LÉOPOLD II en une foule de problèmes (notamment « le problème scolaire ») au cours de ses deux premières années de règne, le comte de Flandre — qualifié pour lors de « garçon de tact et de bon jugement », — se serait ouvert auprès du général Goethals, ministre de la Guerre, d'appréhensions qui concordaient avec celles de son collègue de l'Intérieur:

Le Roi va se perdre en se mêlant d'une foule de détails qui ne sont pas de la compétence d'un chef d'Etat. Il a des ministres qui sont bons, en qui il peut avoir toute confiance; il doit les laisser faire et, s'il n'a

---

(43) J. GARSOU, *op. cit.*, t. II, p. 20. La vacance ne prit fin qu'en octobre 1870 par la nomination à ce poste du général Renard (*ibidem*).

(44) J. GARSOU, *op. cit.*, t. I, p. 22. Cette sorte de défiance rejouit par bien des côtés celle de Léopold I<sup>er</sup> vis-à-vis de son entourage familial et dont plusieurs manifestations se retrouvent dans la correspondance de Chazal conservée au M.R.A. Notre premier Roi n'eût pas toléré des « velléités d'opposition » sur les marches du trône et, pas même de la part de ses fils l'apparence de « conseils de cabinet »!

pas confiance en eux, les remplacer. Au commencement d'un règne il pouvait tout faire: la nouveauté rend tout le monde indulgent, mais un roi de deux ans est déjà un vieux roi. Si mon frère consulte et écoute tout le monde, s'il se mêle de détails administratifs avec les meilleures intentions du monde, il va se perdre (45).

Dans quelle mesure les années suivantes estomperont-elles ou, au contraire, accentueront-elles une certaine « incompatibilité de goûts et d'idées » entre le Roi, d'une part, et, d'autre, son frère et sa belle-sœur, qu'ils taquinaient au reste volontiers en les appelant « Notre Seigneur » et « Notre Dame »? (46). C'est ce qu'on cherchera à établir plus loin à propos du Congo.

Car le temps est venu de parler du mariage du comte de Flandre. Tandis que les chancelleries (on y a fait allusion plus haut) tenaient pour acquis — surtout après le refus du trône de Roumanie — son renoncement au mariage, son propre entourage familial, en y comprenant la reine VICTORIA, « la si chère cousine de Windsor », cherchait depuis longtemps pour lui une épouse (47).

Avec Jean-Baptiste NOTHOMB, notre ministre à Berlin, son frère avait comploté dès 1861 une union avec la fille de l'empereur du Brésil Don PEDRO, la princesse LÉOPOLDINE-ISABELLE. Déjà une idée hantait le duc de Brabant qu'il exprimera plus tard de tant de manières mais en un style identique:

Je connais un moyen de relever notre étoile et d'étendre notre domination sur un nouveau monde. Ce moyen, vous avez eu [NOTHOMB] l'honneur de le mettre en avant (...). Je crains des obstacles de la part de la personne intéressée, il s'agit du masculin (...) (48).

(45) J. GARSOU, *op. cit.*, t. II, p. 156.

(46) G. VAN ZYPE, *Itinéraires et portraits* (souvenirs d'un journaliste), pp. 170 et suiv. (Bruxelles 1969).

(47) C'est un acte de confiance que nous réclamons ici du lecteur puisque nous sommes seul, pensons-nous, à posséder la photocopie de l'unique exemplaire de l'épreuve de L. WILMET, *Le Comte de Flandre...* Les pp. 91 à 103 sont consacrées, sur la base de correspondances inédites, aux « fiançailles », et « le mariage » est l'objet des pp. 104 à 110; « les premières années de vie commune » débutent à la p. 111 mais l'impression a dû être interrompue en mai 1940, au bas de la page suivante. Cfr. plus haut la note 3, qui rappelle ce que nous devons à l'amabilité de la veuve de Louis WILMET.

(48) J. Ruzette, *J.-B. Notomb*, pp. 118-119 (Bruxelles 1946). On a dit plus haut (notre note 27) que don Juan Van Halen s'était fait, en 1862, l'écho du même projet auprès de Ch. Rogier!

Mais PHILIPPE, qui ne songeait pas au mariage et de toute manière n'envisageait pas qu'on pût lui en imposer un, s'empressa de couper les ailes à un tel projet:

Vous savez que je n'ambitionne pas l'honneur périlleux de gouverner mes semblables et que je bénis Dieu de m'avoir fait naître dans une position secondaire qui convient mieux à ma capacité et à mes goûts (49).

Derechef, la reine d'Angleterre profita de sa correspondance si fréquente avec son oncle de Belgique pour engager le cher cousin à ne pas rester célibataire:

Accept my best wishes for dear good Philip's birthday. I have written to him in very strong terms about his marrying, and talked to him also in that sense. I love him dearly, but I own, I don't think him improved in essential qualities; he laughs and ridicules everyone, and wishes to live only for himself (...) (50).

En fait, VICTORIA, du vivant même du prince-consort ALBERT (il déceda en 1861) et d'accord avec lui, songeait déjà à une jeune fille qu'elle avait rencontrée en 1858 au château de Jägerhof-lez-Düsseldorf où résidait le prince Charles-Antoine DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, gouverneur militaire des provinces du Rhin et de la Westphalie. NOTHOMB, notre ministre en Prusse et ami de PHILIPPE, se chargea d'engager ce dernier à songer à un mariage qui était aussi de nature à servir les intérêts du pays (51).

Non sans esprit, le comte de Flandre répondit aux ouvertures qui lui étaient ainsi faites:

Mon coiffeur m'a dernièrement dit que mes cheveux se faisaient plus rares et que mes favoris grisonnaient. Cela m'a fait impression. J'ai dit

(49) J. RUZETTE, *op. cit.*, p. 119. Le futur Léopold II avait été jusqu'à envisager un séjour à Rio de Janeiro et n'abandonna que beaucoup plus tard son « rêve » brésilien (*ibidem*).

(50) G. BUCKLE, *The Letters of Queen Victoria*, 2<sup>d</sup> series, vol. I (1862-69), p. 82 (London 1926).

(51) L. WILMET, *op. cit.*, pp. 91-92. En annonçant ses fiançailles à Notchomb le 8 février 1867, le prince le remerciera « de m'avoir donné le premier l'idée de ce mariage... » (J. RUZETTE, *op. cit.*, p. 123). Les deux grand-mères de la jeune fille étaient des princesses françaises; elle-même pouvait se prévaloir de nombreuses filiations belges et appartenait à la branche aînée et catholique des Hohenzollern, famille de Souabe (L. WILMET, *op. cit.*, pp. 93-94).

à mon frère que je comprenais qu'il était désirable que je finisse par me marier... (52).

Le 22 janvier 1867, Marie de HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN, qui, trop intimidée, n'avait pas dit un mot à son voisin belge, lors de sa première visite, peu avant Noël, confiait au papier pour une amie:

Aujourd'hui, un nouveau pas a été fait, et maintenant il est possible qu'une décision se produise bientôt (...). Il est fort sourd, mais cela ne me trouble pas, parce que cela impose aussi plus de devoirs. Il semble être très jovial (...) (53).

De sa première entrevue avec les parents de la princesse — qui avait vingt-et-un ans et que tout le monde jugeait parée de nombreux talents et qualités, — Philippe ramena à Bruxelles une impression excellente, soulignant aussi: « un point important est qu'on y est très habitué aux sourds », son futur beau-père l'étant également (54).

Les fiançailles, le 4 février, à Düsseldorf, furent célébrées par un banquet et un bal. On dut chuchoter d'une absence, celle de l'impératrice CHARLOTTE qu'à son retour du Mexique PHILIPPE lui-même avait dû ramener, dans des circonstances dramatiques, de Rome à Miramar où elle vivait depuis (55). Le 25 avril, ce fut la double cérémonie du mariage dans la petite église Sainte-Hedwige à Berlin, en présence des deux souverains et de leurs familles, et du banquet dans la « salle blanche » du château royal où siégeait jadis le parlement prussien, près de la Porte de Brandenbourg et d'*Unter den Linden*. Fortement endommagée par les bombardements de la dernière guerre, l'église a été rebâtie — par les soins du gouvernement de la République démocratique allemande — avec sa rotonde au vaste dôme à lanterneau surmonté d'une croix, sa façade Renaissance à six colonnes ornée d'un tympan sculpté en haut-relief. Du château des rois de Prus-

(52) J. Ruzette, *op. cit.*, p. 123.

(53) L. WILMET, *op. cit.*, p. 94-95 (lettre à Madame de Borriès née comtesse Cerrini di Monte Varchi).

(54) J. Ruzette, *op. cit.*, p. 123.

(55) H. DE REINACH FOUSSE MAGNE, *op. cit.*, pp. 323-324. On ignorait encore à Laeken dans quelle solitude morale Charlotte, sujette à des crises obsessionnelles intermittentes, était séquestrée au *Gartenhaus* du château de Miramar!

se et empereurs allemands, où LÉOPOLD II rencontra VON MOLTKE et BISMARCK pour la première fois, il n'est pas resté pierre sur pierre (56).

Le testament de LÉOPOLD I<sup>er</sup> avait considérablement avantagé celui de ses enfants qui n'était pas destiné à régner (57). Il put donc rapidement, avec sa jeune épouse, s'installer dans ce palais de la rue de la Régence proche de Saint-Jacques-sur-Coudenberg dont il avait fait l'acquisition, qu'il transforma en une résidence accueillante aux hommes de lettres et aux artistes et où naîtraient tous ses enfants, en particulier le roi ALBERT. Il ne nous appartient pas de répéter ici quelle intensité y connurent la vie familiale et les activités artistiques (58). Tout comme aux Amerois, aux confins de la merveilleuse forêt et de la Semois, le comte et la comtesse de Flandre, celle-ci excellente aquafortiste, surent créer une ambiance que, plus tard, la malignité publique tendit à opposer aux échos qui entouraient les palais de Bruxelles et de Laeken (59).

Nous n'avons pas davantage à reparler des sentiments favorables à la Prusse et à l'Allemagne que certains, surtout des diplomates étrangers, prêtèrent à la Cour de Belgique jusqu'au 4 août 1914. Le « mariage Hohenzollern » du frère de LÉOPOLD II (60), aux yeux de certains, accentuait les « sympathies germaniques » de l'ensemble de la Famille Royale. La manifestation la plus tangible était moins les nombreux déplacements de celle-ci en direction de l'Est que les uniformes de régiments prussiens de

(56) Pour les cérémonies du mariage et les protocoles (contrat et dotation) qui le précédèrent, cfr. L. WILMET, *op. cit.*, p. 101, et *Annales parlementaires* des 2 et 6 mars 1867. C'est en mai-juin 1971 que se situe notre visite de Berlin-Est et de Potsdam où l'*Altes Paleis* des rois de Prusse a été aussi rasé.

(57) Bornons-nous à citer une nouvelle fois L. WILMET, *op. cit.*, pp. 83-84.

(58) On sait que l'ancien « Palais de Flandre », racheté en 1921 par un important établissement bancaire, rouvre parfois certains de ses salons à l'occasion d'expositions temporaires.

(59) G. VANZYPE, *op. cit.*, pp. 160 et suiv. (« Deux rois »), et Th. BRAUN, *La famille royale en Ardenne*, dans le Bulletin 1955 de l'*Association patriotique d'Entr'Aide des membres de l'Ordre de Léopold II*, p. 23.

(60) Sadowa, en 1866, avait déclenché en lui des sentiments fort antiprussiens, d'après VANDENPEEREBOOM (J. GARSOU, *op. cit.*, I, p. 80).

(61) A. DUCHESNE, *L'armée et la politique militaire belges jugées par les Attachés militaires de France à Bruxelles*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXXIX, n° 2 (1961), pp. 403 et suiv.

cavalerie que revêtaient à l'occasion le Roi, son frère et ses neveux (61).

Le rôle que le Roi et son frère jouèrent, à un double titre, lors de la menace que firent peser sur l'indépendance belge et la paix européenne les événements de l'été de 1870, ne fit que mettre en évidence leur souci à tous les deux de pratiquer la seule politique conforme aux intérêts de notre pays. Héritier présomptif du trône à partir du décès du petit comte de Hainaut et duc de Brabant, fils unique de LÉOPOLD II et de Marie-Henriette, en janvier 1869, le comte de Flandre ne siégea jamais au Sénat à cause de sa surdité devenue totale (62). Il n'eut donc jamais à se défendre d'une interprétation plus ou moins abusive donnée à l'un ou l'autre de ses propos publics.

Au lendemain de Sedan et surtout de la proclamation à Versailles de l'empire allemand, une campagne de presse française accusa le roi des Belges et le prince PHILIPPE, qui était le beau-frère de LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN, d'avoir appuyé les ambitions dynastiques de la Prusse. Nous pensons n'avoir plus à revenir sur une réfutation qui repose sur des correspondances déjà publiées. Celles-ci commençaient, jusqu'il y a peu, par une lettre du 11 juillet où la reine VICTORIA recourait au « bon PHILIPPE » pour qu'il fasse pression sur son beau-frère (63). En fait, c'est l'avant-veille, 9 juillet, que LÉOPOLD II écrit très confidentiellement à son frère une première lettre dont l'importance ne pourrait être assez mise en relief à cause de la gravité du ton et de l'angoisse qui y perce à chaque ligne:

(...) la situation est très grave (...). Je crois que tu feras bien d'écrire de ton côté de suite à ton beau-père. Tu lui dirais que c'est un devoir pour toi de lui révéler à quel point la paix du monde dépend de la sagesse de son fils. Ajoute, je te prie, que ce qui se passe te fait songer involontairement au Mexique. Va-t-on dans la famille de ta femme s'exposer à enregistrer un jour une tragédie pareille!!! (...) Ton beau-frère, qui a une si belle position, ira-t-il la compromettre, mettre sa vie en péril pour des gens qui hier ne savaient pas son nom, déchaîner sur

(62) « Sourd, qu'y aurait-il fait? », dira plus tard Léopold II en engageant son neveu, le prince Albert, à prendre la parole au Sénat, comme l'y autorise un article de la Constitution.

(63) G. BUCKLE, *The Letters of Queen Victoria* (déjà cité), 2<sup>d</sup> series, vol. II, p. 28.

l'Europe une guerre horrible, faire mourir sa mère de chagrin!!! (...) Une immense responsabilité pèse sur ton beau-frère (...) (64).

Le désistement de celui-ci n'empêcha pas d'éclater, on le sait, une guerre que rendaient inévitables les dernières exigences du gouvernement français (65). A la reine d'Angleterre, c'est le plus sincèrement du monde que le comte de Flandre pouvait mander le 21 juillet:

Marie et moi nous avons toujours été contre cette aventure comme ne présentant pas assez d'avantage pour la tenter (...). Nous ne désirons qu'une chose, c'est qu'on nous laisse tranquilles, mais il faut être assez fort pour qu'on ne se moque pas de nous (...) (66).

C'était exactement le motif pour lequel — il fallait à tout prix sauver la neutralité de la Belgique, — quelque cent mille hommes montaient la garde, l'arme au pied, depuis l'ordre de mobilisation du 15 juillet. D'une part, l'armée dite d'Anvers (le réduit national) aux ordres du général EENENS; de l'autre, l'armée d'observation commandée par CHAZAL et qui comportait deux corps, le premier (1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions) dirigé par le général Sapin. Pour l'autre (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions), le Roi semble avoir hésité. C'est le 17 qu'il écrit à son frère, alors déjà au camp de Beverlo:

J'ai pris moi-même la direction de toutes les affaires militaires. RENARD est mon chef d'Etat-Major (...). EENENS est à Anvers. CHAZAL commandera les corps actifs. J'ai compté sur toi pour prendre un de ces corps. Je sais qu'au camp l'esprit est excellent et que tu as su te très bien faire voir de tous. Je t'en remercie. Dans les circonstances actuelles il va sans dire que nous devons particulièrement payer de notre personne (...) (67).

(64) E. VANDEWOODE, *Leopold II en de Graaf van Vlaanderen tegenover de oorlog van 1870*, in *Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis* (Revue belge d'histoire militaire), XVIII, n° 3 (sept. 1969), p. 235.

(65) R. DEMOULIN, *Documents inédits sur la crise internationale de 1870*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, CXXII, 2 (Bruxelles 1957), pp. 138-139.

(66) R. DEMOULIN, *op. cit.*, pp. 144-146.

(67) E. VANDEWOODE, *Leopold II en de Graaf van Vlaanderen...* (déjà cité), p. 236. Ajoutons qu'une ambulance pour les blessés des deux pays belligérants fut installée aux Amerois, la résidence ardennaise du comte et de la comtesse de Flandre, tout comme à Ciergnon celle du Roi et de la Reine. E. VANDEWOODE, *In het raam van de neutraliteit. Leopold II en de ambulance van Ciergnon, 1870*, in *Belgisch Tijdschrift voor Militaire Geschiedenis* (Revue belge d'histoire militaire), XIX, n° 3 (sept. 1971), p. 230.

A quoi le comte de Flandre répond le lendemain que seul un souci de discrétion l'a empêché d'écrire, mais

(...) inutile de te dire que je ne puis qu'approver de toutes mes forces toutes les mesures prises à Bruxelles (...). Si nous nous rendons aussi formidables que possible, on nous laissera tranquilles (...). Je suis prêt dans la mesure de mes faibles forces à seconder tes intentions patriotiques (...) (68).

Au général CHAZAL, le conseiller militaire et confident de toujours, il manifeste sa joie, dans un bref message du 19,

(...) d'apprendre sa nomination au commandement du corps d'observation ainsi que sa propre désignation pour servir sous ses ordres (...). Les moments difficiles que nous allons avoir à traverser ensemble (...) augmenteront encore l'intimité et la confiance entre nous (69).

C'est le 20 septembre que l'un et l'autre furent déchargés de leur commandement (70). Le frère du chef des forces armées paraît avoir exercé le sien avec la conscience que le pays était en droit d'attendre du prince héritier (71).

Il n'en fut que plus heureux de retourner, la menace écartée des frontières du pays, à des occupations plus pacifiques. Le 17 mai 1871, naissait la Commission royale belge des échanges internationaux dont il fut le premier président (72). Sous son patronage et parfois avec son appui moral et financier virent le jour ou se développèrent un certain nombre d'initiatives d'intérêt national auxquelles nous n'avons pas à nous attacher davantage ici (73).

Peut-être un dernier mot de ce chapitre devrait-il rappeler qu'en date du 31 mars 1874 une convention intervint entre lui

(68) E. VANDEWOUDE, *Leopold II en de Graaf van Vlaanderen...*, p. 236.

(69) Archives du M.R.A., fonds général Chazal. S'y trouvent, en outre, une cinquantaine de billets — assez souvent des lettres de recommandation en faveur d'officiers de son entourage, — du comte de Flandre.

(70) Archives du M.R.A., registres matricules des officiers, n° 5082, et J. GARSOU, *Le Général Baron Chazal, 1808-1892*, pp. 34-36 (Bruxelles, 1946); ainsi que *La guerre de 1870-1871* dans *Revue belge des livres, documents et archives de la guerre 1914-18*, XIV, n° 1 (Bruxelles, janvier-mai 1939), pp. 26-31.

(71) *Le Sénat belge en 1894-1898* (Galerie Nationale), p. 225-226 (Bruxelles 1897).

(72) P. AVICENNE, *op. cit.*, p. 439.

(73) J.M. JADOT, notice consacrée au comte de Flandre dans la *Biographie Coloniale Belge*, t. IV, col. 296-301 (Bruxelles 1955).

et son frère au sujet de la gestion du patrimoine de leur sœur, l'impératrice Charlotte, que la perte irrémédiable de sa raison retenait définitivement près de Bruxelles (74).

\* \* \*

Car il est temps — et grand temps, nous en sommes conscient, — que l'on se penche sur un problème qui nous ramène au début du présent article, savoir si le comte de Flandre, alors âgé de près de quarante ans et père depuis peu d'un cinquième enfant le futur roi Albert, a porté quelque intérêt à l'œuvre africaine de LÉOPOLD II et, tout d'abord, à la conférence géographique du Palais de Bruxelles qui en fut la première manifestation en septembre 1876?

Le lecteur qui nous aura fait l'honneur de lire les pages qui précédent, est préparé, du moins nous le pensons, à replacer dans une certaine ambiance le « dialogue » qui s'amorce entre les deux frères, par une correspondance à laquelle manque un des « volets ». Les archives royales, qui ont « récupéré » — si nous osons nous exprimer ainsi, — une fort intéressante série de lettres de LÉOPOLD II au comte de Flandre, ne contiennent pas celles que ce dernier a dû rédiger dans le même contexte (75).

D'assez nombreuses invitations ayant déjà été lancées en vue d'une « Conférence géographique » à laquelle il attachait la plus haute importance, le Roi jette sur le papier, le 3 septembre, pour son frère ces quelques lignes anodines:

Je suis en retard vis-à-vis de toi.

Je te remercie de ta bonne lettre du 19 (août) qui m'a appris que vous allez tous bien.

Ici aussi nous allons assez bien, il n'y a rien de neuf que l'eau qui tombe en quantité très considérable. Avant hier nous avons, ma femme et moi, présidé à l'inauguration de l'exposition des Aquafortistes. Il y a beaucoup de planches intéressantes, entre autres de ta femme (...).

(74) R. LEFÉBURE, *La Donation Royale*, in Bulletin 1952 de l'*Association patriotique d'Entr'Aide des membres de l'Ordre de Léopold II*, p. 26.

(75) Quand il s'agit de familles régnantes, on sait que l'usage a souvent prévalu qu'au décès du destinataire (en l'occurrence après la mort du prince Philippe en 1905), la correspondance soit remise au secrétariat de l'expéditeur. Remercions, une fois de plus, notre confrère E. VANDEWOUDE, archiviste au Palais du Roi, grâce à qui nous avons pu prendre connaissance de ces lettres de Léopold II.

Suit une mise au point que lira avec un léger sourire l'historien qui connaît le plan et les préoccupations de son auteur:

Il n'y aura pas congrès africain à Bruxelles. Il y aura seulement causerie au Palais entre quelques géographes qui descendront chez moi et examineront s'il y a quelque moyen de hâter l'introduction de la civilisation dans la seule partie du monde où elle n'a pas pénétré et d'intéresser le public à la question (...).

La phrase suivante, elle aussi, s'est déjà trouvée et se retrouvera sous la même plume:

Je serais flatté si Bruxelles devenait le quartier général de ce mouvement humanitaire et scientifique qui, s'il parvenait à se développer, marquerait la fin du siècle (...) (76).

Rapidement — on le sait aussi, c'est de l'histoire — des décisions sont prises à partir de la Conférence que le Roi a présidée du 12 au 14 septembre suivant. L'Association Internationale Africaine est créée, les principes qui guideront son travail déterminés et le mécanisme qui doit le diriger mis au point. Il restait à ceux qui avaient pris part à la Conférence à organiser, dans leurs pays respectifs, les Comités nationaux qui auraient pour mission d'intéresser le grand public aux tâches à accomplir et constitueraient l'instrument de leur propagande et la principale source de leurs revenus. Le Comité belge devait, bien entendu, être formé le premier, réunissant à l'invitation du Roi banquiers, avocats, diplomates, militaires et gros négociants. Mais à ce Comité national manquait encore un président. Probablement LÉOPOLD II a-t-il écrit directement à son frère une lettre qui n'a pas été retrouvée, à moins de supposer — chose moins vraisemblable — qu'il l'ait entretenu verbalement de ses vues à cet égard. Toujours est-il qu'à la réponse du comte de Flandre, dont il n'est pas téméraire d'imaginer le contenu, le Roi réplique d'une manière dont les premiers mots expriment à merveille le renouvellement d'une sorte d'accord tacite:

Tu peux être bien rassuré; je ne veux rien te demander qui pourrait te gêner. La séance constitutive du comité, c'est moi qui dois la présider puisqu'on se réunit au Palais et qu'il n'y a pas encore de président élu.

---

(76) P.R.B., lettres de Léopold II au comte de Flandre faisant partie du fonds dit du Comte de Flandre.

Les autres séances, tu la feras présider par un des vice-présidents. Les Princes étrangers se mettant à la tête des Comités nationaux de leurs pays, je désire doublement que tu sois à la tête du Comité belge. Les Vice-Présidents sont là pour remplacer le Président aussi souvent qu'il le désire, mais je voudrais beaucoup que tu viennes à la séance constitutive (...) (77).

Ainsi fut fait. Le 6 novembre 1876, le Comité national belge, composé de 55 membres répartis entre toutes les provinces, constituait, au Palais royal, son bureau en présence du Souverain et de son frère. Après que le premier eut évoqué les travaux de la Conférence géographique de septembre, les problèmes de l'organisation furent abordés et une ébauche de statuts (c'était l'œuvre d'Emile BANNING) fut puis acceptée. Ces statuts établissaient un conseil composé d'un président, deux vice-présidents et deux délégués belges à la Commission internationale, du secrétaire général, du trésorier du Comité exécutif et d'un secrétaire adjoint. Comme le prévoyait le « scénario » préparé par LÉOPOLD II, le comte de Flandre fut élu président du Comité national (78).

Le 15 décembre 1876, celui-ci se réunit à nouveau, la présidence étant assurée par les deux vice-présidents élus, le baron d'Anethan et Dolez. Tout comme aux assemblées plénières du Comité, statutairement fixées le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, l'un des vice-présidents en exercice faisait part « des regrets qu'éprouve Son Altesse Royale le Comte de Flandre de ne pouvoir assister à la séance » (79).

D'autres lettres du Roi, retrouvées et classées par le même erudit, démontrent le souci qu'il avait de mettre son frère au

(77) *Ibidem*. Le Comité hongrois eut comme président d'honneur (à partir du 23 mai 1877) le gendre de notre Roi, le prince Philippe de Saxe-Cobourg qui avait épousé en 1875 Louise de Belgique. Le Comité autrichien, constitué le 29 décembre 1876, fut présidé nominalement par l'héritier du trône impérial, Rodolphe, futur gendre des souverains belges. Le protecteur du Comité britannique était le prince de Galles (*Commission Internationale de l'Association Africaine, 2<sup>e</sup> session, juin 1877*, séance du 20 juin 1877, Bruxelles, Hayez, 1877, *passim*).

(78) R.S.THOMSON, *Fondation de l'Etat indépendant: un chapitre du partage de l'Afrique*, p. 47 (Bruxelles 1933).

(79) La bibliothèque du M.R.A. possède les brochures, devenues fort rares, relatant les séances publiques des 1<sup>er</sup> mars 1878, 1879 et 1880 de l'*Association Internationale Africaine. Comité National Belge*, et imprimées aussi chez Hayez à Bruxelles (38 p. + 30 p. + 50 p.). C'est le 25 novembre 1878 que fut constitué le Comité d'Etudes du Haut-Congo.

courant, de solliciter aussi un conseil, un avis ou même un nom pour des fonctions à pourvoir dans le cadre de ses initiatives africaines (80). Malgré l'absence des réponses et, en général, de la correspondance du comte de Flandre à cet égard, on est à présent assuré — de la manière la plus formelle — des réactions négatives de ce prince à l'égard de la politique expansionniste de LÉOPOLD II, au Congo et ailleurs.

---

(80) Nous renvoyons à la note fort explicite (pp. 32-33) que M. E. VANDEWOUDE a rédigée pour ce fascicule, après notre communication du 16 mai 1972 à l'ARSOM.

## ANNEXE

Een onderzoek in het archief van de Graaf van Vlaanderen, bewaard in het archief der Koninklijke Paleizen, schijnt te leiden tot een negatief resultaat, wat betreft de houding van de Graaf van Vlaanderen ten overstaan van de overzeese expansiepogingen van koning LEOPOLD II.

In dit archief verdienen twee reeksen brieven een bijzondere aandacht:

A. Brieven van koning LEOPOLD II aan de Graaf van Vlaanderen, van ongeveer 1853 tot september 1905, ongeveer 190 brieven;

B. Brieven van Belgische en vreemde personaliteiten aan de Graaf van Vlaanderen, van ongeveer 1855 tot circa 1900, ongeveer 420 brieven.

Het gaat hier enkel om brieven gericht aan de Graaf van Vlaanderen. Deze laatste hield geen minuut of kopie van de door hem verzonden brieven. Anderzijds werden de brieven van de Graaf van Vlaanderen aan LEOPOLD II, op een viertal na, niet teruggevonden.

A. Uit de brieven van LEOPOLD II vernemen we het volgende:

3 september (1876): « Il n'y aura pas congrès africain à Bruxelles. Il y aura seulement causerie (?) au Palais entre quelques géographes qui descendront chez moi et examineront s'il y a quelque moyen de hâter l'introduction de la civilisation dans la seule partie du monde où elle n'a pas pénétré et d'intéresser le public à la question. Je serais flatté si Bruxelles devenait le quartier général de ce mouvement humanitaire et scientifique (...). ».

8 oktober 1876: de menslievende en wetenschappelijke Afrikaanse onderneming krijgt stilaan vorm; vreemde prinsen stellen zich aan het hoofd van nationale comités of aanvaarden het erelidmaatschap; morgen komt Ferdinand de Lesseps voor enkele dagen bij ons.

27 oktober 1876: « Tu peux être bien rassuré, je ne veux rien te demander qui pourrait te gêner. La séance constitutive du comité, c'est moi qui dois la présider (...). Les Princes étrangers se mettant à la tête des comités nationaux de leurs pays, je désire doublement que tu sois à la tête du Comité belge (...). ».

Dan is er van de Afrikaanse onderneming geen sprake meer tot in 1883:

4 december 1883: de Koning stelt aan de Graaf van Vlaanderen voor in te tekenen voor een zeker bedrag in de oprichting van „une petite

société de commerce africain"; deze maatschappij heeft niets te maken met „mon œuvre africaine qui est scientifique et philanthropique, seulement elle profiterait de nos dépenses".

16 oktober 1884: „Je te confirme les très aimables dispositions du gouvernement allemand pour l'œuvre africaine. L'Allemagne va reconnaître le drapeau des possessions de l'Association comme le drapeau d'un état ami (...). Je me permettrai de te remettre une carte des possessions de l'Association qui sont très étendues et considérables."

B. Onder de brieven van Belgische en vreemde personaliteiten kunnen vermeld worden: brief van Albert THYS van 16 juli 1899 (hij overhandigt een exemplaar van de herdenkingsmedaille van de inhuldiging van de spoorlijn Matadi-Stanley-Pool); twee brieven van kardinaal Lavigerie, respectievelijk van 1883 en 1887 (toezending van een portret en gift van een som geld voor de nieuwe „Basilique de St-Louis à Carthage, Tunisie"); ten slotte een brief van Jules DEVAUX, 15 september 1876, waarin de kabinetschef van de Koning op een zeer sceptische toon spreekt over het Afrikaanse initiatief van LEOPOLD II en waarin hij de Graaf van Vlaanderen verzoekt hem een eventueel Belgische candidaat te laten kennen voor de functie van secretaris-generaal „du Comité central de l'Entreprise africaine".

Deze enkele brieven en eveneens de grote leemte in de teksten zelf zouden er kunnen op wijzen dat de Graaf van Vlaanderen zich volledig buiten de Afrikaanse onderneming van LEOPOLD II gehouden heeft, meer zelfs dat er van zijn kant slechts een betrekkelijke belangstelling voor dit initiatief bestond en dat, indien hij er toch op een of andere manier bij betrokken werd, dit op het uitdrukkelijk aandringen van de Koning gebeurd is.

Er valt nog op te merken dat in de brieven van koning LEOPOLD II aan de Graaf van Vlaanderen (voor zover deze bewaard bleven in het koninklijk paleis) er nooit sprake is van overzeese expansieplannen.

Dit negatieve resultaat uit de bronnen schijnt dus het onderzoek door de H. A. DUCHESNE ondernomen, te bevestigen.

Emile VANDEWOUDE

Brussel, 17.5.1972.

---

Achevé d'imprimer le 23 février 1973  
par l'Imprimerie SNOECK-DUCAJU et Fils, S.A., Gand-Bruxelles